

**Rapport du Comité permanent sur
l'administration et les finances (SCAF-2025)**

Version préliminaire¹ du rapport du SCAF
adopté le vendredi 24 octobre 2025

¹ Par « préliminaire », on entend ici que le Secrétariat doit procéder à une dernière lecture du texte et à sa vérification.

Table des matières

	Page
Ouverture de la réunion	1
Organisation de la réunion	1
États financiers annuels	1
Questions liées au Secrétariat	1
Compte-rendu du secrétaire exécutif	1
Renforcement des capacités	3
Activités du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG)	3
Examen du budget 2025, du projet de budget 2026 et des prévisions budgétaires 2027	5
Examen du budget 2025	5
Discussion sur le fonds des AMP	5
Projet de budget 2026 et prévisions budgétaires 2027	6
Questions administratives	8
Autres questions	9
Adoption du rapport	10
Clôture de la réunion	10

**Rapport de la réunion du Comité permanent sur
l'administration et les finances (SCAF-2025)**
(Hobart, Tasmanie, du 22 au 24 octobre 2025)

Ouverture de la réunion

1. M. Gowland (Argentine), en sa qualité de président du Comité permanent sur l'administration et les finances (SCAF) pour la deuxième année, dirige les discussions concernant le point 10 de l'ordre du jour de la Commission.
2. Le président souhaite la bienvenue aux délégués.

Organisation de la réunion

3. Le SCAF examine son ordre du jour tel qu'il a été adopté par la Commission.

États financiers annuels

4. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-44/03, qui détaille les états financiers de 2024. Ces derniers ont été validés par le Bureau d'audit national australien (*Australian National Audit Office*) le 5 mai 2025.
5. Le SCAF accepte les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, et recommande à la Commission d'adopter les états financiers audités pour l'exercice 2024.
6. Le SCAF approuve le renouvellement du Bureau d'audit national australien en tant qu'auditeur des états financiers annuels de 2025 et 2026.

Questions liées au Secrétariat

Compte-rendu du secrétaire exécutif

7. Le secrétaire exécutif présente le document CCAMLR-44/05, qui met en lumière les travaux du Secrétariat au cours de l'année écoulée ainsi que son plan stratégique pour la période 2023-2026.
8. Le SCAF accepte le compte-rendu du secrétaire exécutif et adresse des félicitations au Secrétariat pour la somme de travaux réalisés au cours de l'année et pour son soutien à l'ensemble des activités de la Commission et du Comité scientifique.
9. Le SCAF observe les efforts déployés par le Secrétariat pour réduire le déficit budgétaire de la CCAMLR en 2025 et salue les mesures prises pour identifier les gains d'efficacité et les réductions de coûts qui permettraient de parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année 2026 (CCAMLR-44/05, paragraphe 10). De nombreux Membres notent la nécessité d'aborder

la question des revenus pour parvenir à l'équilibre budgétaire dans un avenir proche, tandis que la Fédération de Russie (Russie) considère que le budget actuel est adéquat.

10. Le président et de nombreux Membres remercient l'Union européenne (UE) pour son soutien financier supplémentaire à la CCAMLR par l'octroi de subventions, notamment lors de l'appel de fonds récent pour un soutien en 2026 et 2027.

11. La Russie souligne que, préalablement au financement du processus et de nouvelles technologies, il est nécessaire d'obtenir l'approbation, par la Commission, d'un programme pilote relatif aux plans visant à développer un système de chargement automatique des données des observateurs.

12. Le président et de nombreux Membres remercient la Chine pour le soutien apporté aux stagiaires par le biais du fonds de la Chine.

13. Le SCAF adresse ses remerciements au gouvernement fédéral australien et au gouvernement de l'État de Tasmanie pour le soutien constant qu'ils apportent aux activités du Secrétariat.

14. Le SCAF note l'intention du Secrétariat d'examiner en 2026 le plan stratégique actuel et la stratégie salariale et de dotation en personnel qui l'accompagne (2023-2026), et de proposer des stratégies pour la prochaine période de quatre ans (2027-2030), notamment l'examen du Statut du personnel et des politiques du Secrétariat ainsi que leur alignement sur la législation et les pratiques nationales.

15. Plusieurs Membres regrettent que le SCAF n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une approche de budget durable lors de la réunion du SCAF en 2024, et indiquent leur volonté de poursuivre les discussions sur le financement durable pendant la période d'intersession, notamment par l'étude en cours des propositions sur ce point.

16. Concernant le financement durable, le Royaume-Uni rappelle les recommandations présentées lors des 42^e et 43^e réunions de la CCAMLR, visant à pallier le déficit du fonds général et à assurer une large participation des responsables stratégiques et scientifiques concernés.

17. Le SCAF approuve les propositions décrites aux paragraphes 14 et 15 du rapport du secrétaire exécutif.

18. Le SCAF note le document CCAMLR-44/BG/24 qui décrit le travail du Secrétariat sur le site web. Le Secrétariat en présente une version préliminaire. Le SCAF accueille favorablement le nouveau site web et remercie le Secrétariat pour tout le travail investi pour sa conception et son développement.

19. En réponse à une demande de l'UE, le Secrétariat indique que le nouveau site a été développé sur des versions avancées du logiciel qui ont permis d'améliorer la cybersécurité.

20. Le SCAF note l'observation de l'Argentine selon laquelle une partie du contenu du site web actuel n'est disponible qu'en anglais. L'Argentine demande que cette question soit traitée afin de garantir que la version finale du nouveau site présente l'ensemble du contenu dans les quatre langues officielles.

21. Le Secrétariat remercie l'Argentine pour ses commentaires et confirme que la traduction complète de l'intégralité du contenu est prévue pour le premier trimestre 2026, date à laquelle le site web sera lancé.
22. La Corée exprime son soutien plein et entier au développement par le Secrétariat des fonctions du site web à l'appui du prototype de système automatisé de notifications de mouvements des navires piloté par le VMS, décrit au paragraphe 12 ii) du document CCAMLR-44/BG/24.
23. La Russie demande des éclaircissements sur le calendrier des travaux relatifs au système de chargement automatique des données décrit aux paragraphes 22 et 23 du document CCAMLR-44/BG/24. Le Secrétariat confirme le développement en cours de ce projet et son maintien en interne avec le soutien de la subvention de l'UE. Le projet vise à finaliser les systèmes de chargement automatique pour l'ensemble des données de la CCAMLR et à développer des fonctionnalités supplémentaires qui, à moyen terme, permettront aux Membres de valider et de télécharger leurs propres données.
24. Le SCAF note le document CCAMLR-44/BG/23, qui résume le plan du Secrétariat concernant la migration de la plateforme pour les e-groupes actuelle vers la nouvelle plateforme de discussions de la CCAMLR sur *Discourse*.
25. La Russie demande des éclaircissements, souhaitant savoir si cela entraînera des changements dans les autorisations d'accès actuelles pour les observateurs et les experts invités, et note que les participants relevant de ces catégories doivent être soumis aux décisions pertinentes du Comité scientifique ou de la Commission.
26. Le Secrétariat confirme que la migration vers la nouvelle plateforme de discussion *Discourse* de la CCAMLR ne modifiera pas les règles d'accès pour les observateurs et les experts invités. Le nouveau système offre une capacité technique améliorée pour un contrôle flexible et précis des autorisations d'accès des utilisateurs aux groupes de discussion individuels, en réponse aux demandes du Comité scientifique (SC-CAMLR-42, paragraphes 2.83, 2.84 et 14.4). Le Secrétariat veillera à ce que les autorisations de chaque groupe de discussion soient configurées conformément aux règles d'accès convenues par la Commission ou le Comité scientifique pour le groupe de discussion concerné.

Renforcement des capacités

Activités du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG)

27. Le président du comité du fonds de renforcement des capacités générales (FRCG), D. Polski (Argentine), présente le document CCAMLR-44/07 rév. 1. Le document présente les activités du fonds pendant l'année 2025, notant une demande déposée pour le volet général du FRCG et onze demandes concernant les déplacements en 2025, une aide aux déplacements ayant été accordée à cinq de ces demandes, pour un montant total de 35 213 AUD. Le comité recommande de modifier les lignes directrices conformément au document CCAMLR-44/07 rév. 1, annexe 1.
28. D. Polski observe qu'en raison de circonstances personnelles imprévues, un bénéficiaire du deuxième appel n'a pas été en mesure de voyager comme prévu. Le Secrétariat indique être

en train de récupérer la plus grande partie possible de cette subvention. Afin de se prémunir contre toute situation similaire à l'avenir, le SCAF recommande l'inclusion d'un nouvel alinéa 23 v) dans les lignes directrices, en plus de ceux proposés en annexe 1 du document CCAMLR-44/07, comme suit :

23 v) dans le cas où le bénéficiaire d'une subvention d'aide aux déplacements n'est pas en mesure d'assister à la réunion pour laquelle le financement a été accordé, il est prévu que les fonds accordés soient retournés au FRCG dès que possible. Les candidats sont encouragés à prendre des dispositions pour faciliter ce processus, en consultation avec le Secrétariat.

29. Le SCAF remercie le comité pour ce document et note les points suivants :

- i) le rapport final du projet Cap-DLISA (CCAMLR-44/BG/30) ;
- ii) les demandes de subvention d'aide aux déplacements retenues en 2025 ;
- iii) la demande de contributions volontaires des Membres au FRCG ;
- iv) le travail utile accompli par les Membres sortants du comité, M. Schmid (Espagne) et P. Koubbi (France) ;
- v) l'intention de D. Polski, A. Makhado (Afrique du Sud), A. Camili (Uruguay), R. Cavanagh (Royaume-Uni) et S. Carney (Australie) de demander le renouvellement de leur mandat pour deux ans ;
- vi) la volonté de D. Polski de continuer à exercer la fonction de président si son mandat est renouvelé ;
- vii) l'appel à manifestation d'intérêt pour devenir membre du comité ; et
- viii) les modifications mineures proposées aux lignes directrices décrites à l'annexe 1 du document CCAMLR-44/07 rév. 1, notamment l'ajout de l'article 23 v).

30. L'Ukraine remercie le comité pour son soutien et ses retours d'information concernant le projet conjoint de la Norvège et de l'Ukraine : traitement des données acoustiques et développement d'une méthode pour la délimitation et l'estimation de la biomasse du poisson des glaces (*Champscephalus gunnari*) par rapport à d'autres cibles clés.

31. La Nouvelle-Zélande s'inquiète de la diminution des fonds du FRCG et souligne la valeur de ces fonds pour le perfectionnement de la communauté de la CCAMLR et pour s'assurer que la CCAMLR suit le rythme des développements et des meilleures pratiques.

32. En réponse à la demande de la Russie, D. Polski confirme que le comité a évalué toutes les demandes d'aide au financement de déplacements en fonction des critères énoncés dans les lignes directrices pour l'administration du fonds de renforcement des capacités générales, sous-annexe D, et que l'ensemble des candidats ayant reçu des fonds répondaient aux critères établis.

33. Le SCAF approuve la recommandation à la Commission de modifier les lignes directrices ainsi que décrit en annexe 1 du document CCAMLR-44/07 rév. 1, y compris l'ajout de l'alinéa 23 v).
34. Le SCAF approuve le renouvellement du mandat de D. Polski, A. Makhado, A. Camilli, R. Cavanagh et S. Carney au comité du FRCG pour deux ans.
35. Le Chili propose la candidature de R. Segura et la Nouvelle-Zélande celle de E. McGeorge au comité du FRCG.
36. Le SCAF approuve la proposition des délégués du Chili et de la Nouvelle-Zélande.

Examen du budget 2025, du projet de budget 2026 et des prévisions budgétaires 2027

37. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-43/04, qui souligne que l'augmentation des demandes adressées au Secrétariat et la hausse de certains coûts à un rythme plus rapide que l'IPC viennent menacer la viabilité financière à long terme du fonds général.

Examen du budget 2025

38. Comme l'a demandé le SCAF à la 43^e réunion de la CCAMLR, le Secrétariat s'est efforcé d'identifier des moyens d'optimiser le fonctionnement et de réduire les coûts pendant la période d'intersession, ce qui a permis de prévoir une réduction du déficit budgétaire pour l'exercice 2025. De nombreux Membres saluent les efforts déployés par le Secrétariat pour gagner en efficacité et réduire le déficit budgétaire.

Discussion sur le fonds des AMP

39. L'UE se félicite de l'examen des Fonds spéciaux effectué par le Secrétariat en réponse à une demande de la 43^e réunion de la CCAMLR (CCAMLR-44/BG/03, paragraphe 10.23). Elle note que le fonds pour les aires marines protégées a été identifié comme devant être examiné conformément aux dispositions du document CCAMLR-XXXVII, annexe 7, paragraphe 53.
40. L'UE confirme qu'elle considère que le fonds reste nécessaire et qu'il n'est donc pas utile de modifier le fonds ou ses attributions. De nombreux Membres s'accordent avec l'UE sur la valeur et l'importance du maintien de ce fonds, ainsi que sur le fait qu'aucune modification de ses attributions n'est nécessaire.
41. La Russie exprime un point de vue différent sur l'utilité et la nécessité du fonds des AMP et indique les avantages potentiels qu'une révision de ses attributions pourrait apporter.
42. Aucun consensus n'est obtenu pour dissoudre ou modifier le fonds ni pour amender ses attributions.

43. Le SCAF note la nécessité de nommer des membres au comité de gestion des aires marines protégées et demande aux Membres de proposer des candidatures à soumettre à la Commission.
44. Le SCAF remercie le Secrétariat pour avoir rassemblé les attributions et les procédures de tous les Fonds spéciaux sous une forme claire (CCAMLR-44/BG/03), et demande que ces informations utiles soient plus largement diffusées, notamment en promouvant la disponibilité et le fonctionnement de l'ensemble de ces fonds auprès des Membres.
45. Le SCAF soutient la proposition de promouvoir l'ensemble des fonds par le biais des circulaires du Secrétariat.

Projet de budget 2026 et prévisions budgétaires 2027

46. Le Secrétariat présente le projet de budget 2026 (CCAMLR-44/04). Tout en notant que les gains d'efficacité ont permis de réduire les déficits budgétaires, certains Membres demandent au SCAF d'envisager, face à des pressions budgétaires insoutenables, le rétablissement du groupe de correspondance intersession sur le financement durable.
47. À la suite de la demande de la Commission lors de la 43^e réunion de la CCAMLR, le Secrétariat présente un document qui identifie les gains d'efficacité potentiels lors des réunions (CCAMLR-44/08 rév. 1) et propose des réductions de coûts en augmentant l'efficacité de la programmation et en modifiant le modèle de traduction en temps réel utilisé lors des réunions annuelles.
48. La plupart des Membres approuvent les propositions concernant la programmation efficace des réunions. La Corée souligne que l'établissement d'un calendrier est une responsabilité partagée non seulement par la Présidence, mais aussi par l'ensemble des Membres.
49. Certains Membres ne sont pas favorables aux propositions de réduction des coûts de traduction. Ils estiment que la traduction en temps réel de l'ensemble des documents de réunion dans les quatre langues officielles est essentielle à la participation égale de tous les membres de la CCAMLR et au respect de l'équité entre les langues officielles.
50. La France souligne l'importance de la défense des langues officielles dans les organisations internationales, ce qui inclut la traduction des documents de réunion. Elle rappelle que l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales est d'une importance capitale, en adéquation avec son engagement au sein de la Francophonie. En outre, la France considère qu'il s'agit d'un élément clé pour assurer la compréhension par tous et relève que ce point concerne également les services d'interprétation.
51. La Russie souligne l'égalité de statut de toutes les langues officielles et de travail énoncée dans la Convention et le règlement intérieur : l'absence de traduction constituerait donc une violation de ces règles fondamentales. Elle relève par ailleurs certaines informations erronées sur d'autres pratiques organisationnelles (CCAMLR-44/08) étant donné qu'à la RCTA, la traduction des textes des rapports dans les quatre langues officielles est requise pour l'adoption du rapport.

52. Certains Membres sont favorables aux gains d'efficacité proposés, notamment en matière de traduction et de programmation, les décrivant comme des mesures équilibrées.

53. Certains Membres suggèrent qu'il pourrait être possible de gagner en efficacité en explorant davantage les possibilités qu'offrent certains outils alimentés par l'IA, bien que la prudence reste de mise pour tout recours à l'intelligence artificielle. Certains Membres conviennent qu'il est possible de chercher à gagner en efficacité sur d'autres aspects, tels que les services de restauration durant les réunions.

54. Le Secrétariat souligne son engagement continu en faveur de l'équité linguistique de la Commission et de la plus haute qualité des services de traduction et d'interprétation. Il note que la proposition telle qu'elle est présentée modifierait le calendrier de livraison des versions linguistiques des rapports sans toutefois en réduire la portée ou la qualité. En ce qui concerne l'intelligence artificielle, le Secrétariat souligne que l'équipe de traduction utilise déjà les outils les plus pertinents disponibles, mais que les traducteurs humains restent essentiels pour valider les résultats obtenus à l'aide des outils alimentés par l'IA.

55. Le président reconnaît l'importance de respecter les quatre langues officielles de la CCAMLR. Cependant, il note également que le SCAF demande au Secrétariat de trouver des économies, et suggère aux membres du SCAF de réfléchir de manière créative à des moyens de faire face au déficit budgétaire.

56. L'Australie fait remarquer que les revenus font également partie de l'équation financière et qu'il est important de veiller à ce que les Membres paient leurs cotisations à la date prévue.

57. Le Secrétariat confirme que les revenus générés par des paiements effectués dans les délais seraient équivalents aux économies proposées en matière de traduction.

58. L'UE précise que certains États membres de l'UE appliquent une politique nationale de croissance nominale nulle concernant les contributions des Membres aux organisations internationales. La Belgique et l'Allemagne confirment l'existence d'une telle politique nationale. Toutefois, l'UE et ses États membres font preuve de flexibilité et acceptent un budget à croissance réelle nulle, maintenant ainsi un fonctionnement approprié du Secrétariat. L'UE encourage également tous les Membres à s'engager activement dans les discussions en vue d'un budget durable.

59. La Russie indique adhérer également à une politique de croissance nominale nulle.

60. En réponse à une demande de la Russie, le Secrétariat précise que l'augmentation des frais de déplacement vient soutenir les déplacements de représentation du nouveau secrétaire exécutif en 2026.

61. La Russie propose de soumettre à la Commission la question de savoir si le directeur scientifique pourrait être remplacé par le représentant d'un Membre aux réunions de la CBI et de l'UICN. Le Secrétariat observe que ces demandes ont été approuvées par le Comité scientifique (SC-CAMLR-42, paragraphe 8.4 et SC-CAMLR-44, paragraphe 10.2.31, respectivement) et que le directeur scientifique, plutôt qu'un représentant, est la personne la plus appropriée pour assister à ces réunions dans le but défini par le Comité scientifique.

62. Le budget pour ces deux réunions (12 000 AUD en 2026) est retiré de la ligne budgétaire dédiée aux déplacements dans le projet de budget. Le SCAF recommande à la Commission de

prendre une décision sur les participants à ces réunions afin de confirmer si ce poste budgétaire doit être rétabli, comme l'a recommandé le Comité scientifique.

63. La Russie demande également des précisions sur les coûts d'équipement en 2026 et 2027. Le Secrétariat informe le SCAF que le budget d'équipement inclut les coûts de logiciels (dont une augmentation en 2026 destinée à soutenir les besoins scientifiques, y compris le traitement des données acoustiques), le développement et la maintenance du site web, la location de photocopieurs et de petit matériel, ainsi que les coûts soutenus par les contributions volontaires de l'UE, notamment pour la lutte contre la pêche INN (coopération du Secrétariat avec INTERPOL et la Cellule d'analyse conjointe (JAC)), et le développement d'un système pilote de chargement automatique des données des Membres.

64. Après discussion, les coûts de chargement automatique des données sont supprimés à partir de 2027, dans l'attente de la confirmation par la Commission et le Comité scientifique du succès du projet pilote à la 45^e réunion de la CCAMLR. Les économies supplémentaires résultant de l'abandon des comptes-rendus de position INMARSAT approuvés par le SCIC (SCIC-2025, paragraphe 30) sont reconnues.

65. Le SCAF approuve le budget d'équipement pour 2026 et 2027, en appliquant l'IPC au budget de 2025.

66. Le Secrétariat observe qu'il s'agit d'une réduction du budget d'équipement proposé pour 2026 et attire l'attention du SCAF et de la Commission sur le risque supplémentaire associé au fait de ne pas financer l'achat de certains logiciels permettant de répondre à des besoins accrus, dans les domaines de la science et de la cybersécurité par exemple.

67. Le SCAF approuve le projet de budget (appendices 1 et 2) et recommande à la Commission de l'adopter.

Questions administratives

68. Le Secrétariat présente le document CCAMLR-44/06 (Deuxième évaluation de performance - relevé de conclusions).

69. Le SCAF prend note de ce rapport et remercie le Secrétariat pour son travail.

70. La Nouvelle-Zélande reconnaît les progrès accomplis dans le cadre de l'évaluation de la performance et salue du travail du Secrétariat visant à coordonner les travaux de la CCAMLR avec le reste du système du Traité sur l'Antarctique, ainsi que la poursuite de l'application de la gestion écosystémique par le Comité scientifique, des activités de renforcement des capacités du FRCG et du FCSG (essentiels pour renforcer l'intégrité de l'institution) et des projets impliquant INTERPOL et la Cellule d'analyse conjointe (JAC). La Nouvelle-Zélande accueille favorablement les préparatifs du deuxième atelier conjoint SC-CAMLR/CPE sur le changement climatique, qui se tiendra à Hiroshima l'année prochaine.

71. La Nouvelle-Zélande demande que les mises à jour annuelles sur la deuxième évaluation de performance se poursuivent, et appuie l'appel lancé par certains Membres pour relancer le processus d'intersession axé sur l'augmentation des revenus.

72. La Russie demande un amendement à la réponse proposée en vertu de la recommandation 24 du document CCAMLR-44/06 :

« (2025) une nouvelle plateforme de groupes de discussion utilisant *Discourse*, mise en œuvre pour permettre d'inclure des observateurs et des spécialistes externes dans des e-groupes sélectionnés, sous réserve des décisions pertinentes du Comité scientifique et de la Commission. »

73. Le SCAF accepte les amendements demandés par la Russie et approuve la publication des résultats de la PR2 sur le site web de la CCAMLR.

Autres questions

74. Le SCAF remercie le secrétaire exécutif pour son engagement résolu dans la gestion efficace du Secrétariat, ainsi que le président pour l'excellence des services rendus au cours des deux dernières années.

75. Le président informe le SCAF qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat, notant que des candidatures ont été reçues de l'actuelle vice-présidente du SCAF, S. McGuire (États-Unis), au poste de présidente, et de J. Fosbery (Royaume-Uni) au poste de vice-président.

76. Le SCAF remercie S. McGuire et J. Fosbery pour leurs candidatures et les nomme respectivement présidente et vice-président.

77. Le président est reconnaissant au Secrétariat pour son étroite collaboration et adresse ses remerciements personnels au secrétaire exécutif. Il souligne que ce fut un plaisir de travailler avec lui au sein du SCAF et au-delà, et le remercie pour sa contribution aux travaux de la Commission et du Secrétariat.

78. Certains Membres proposent de demander au Comité scientifique et au Secrétariat d'examiner les implications budgétaires des plans relatifs à l'approche de gestion de la pêche de krill (KFMA) et/ou aux AMP, qui doivent être transmis au SCAF pour examen dès que possible. Les Membres abordent cette question. La plupart des Membres expriment leur accord, et certains émettent des points de vue différents, étant donné qu'il existe des positions différentes concernant la KFMA et que la compréhension des éléments de gestion de la pêche de krill varie.

79. L'Argentine propose l'établissement d'un groupe d'intersession permettant d'aborder les questions générales d'ordre budgétaire. Cela permettrait aux Parties de discuter pendant la période d'intersession et d'élaborer des propositions qui pourraient être étudiées lors de la session 2026 du SCAF. L'Argentine propose d'organiser ce groupe d'intersession.

80. Le SCAF approuve la création d'un groupe d'intersession sur les questions budgétaires.

81. Le Secrétariat propose, compte tenu des questions de fond qui seront abordées lors du SCAF en 2026 (notamment un nouveau plan stratégique), de prendre des dispositions pour que le SCAF se réunisse en séance plénière pendant une journée entière, du mercredi au vendredi.

Adoption du rapport

82. Le SCAF adopte le rapport.

Clôture de la réunion

83. Le président remercie le Secrétariat et, en particulier, la directrice de l'administration et des finances pour son soutien.

84. Le SCAF s'associe aux remerciements adressés par le président au Secrétariat et à la directrice de l'administration et des finances, et réitère ses remerciements et ses meilleurs vœux au secrétaire exécutif sortant.

85. Le SCAF exprime ses profonds remerciements au président sortant, en soulignant l'approche collaborative et le leadership dont il a fait preuve en présidant la réunion.

86. Le président déclare la réunion close.

2025 Revised Budget, Draft Budget for 2026 and Forecast Budget for 2027

	2025	2026	2027	Notes
	Revised budget	Draft budget	Forecast budget	
General Fund				
Income				
Core Members' Contribution	4 537 659	4 627 209	4 799 041	Assuming no new members joining in 2026 or 2027
Members' Special Contributions				
Interest	192 313	153 949	148 085	Interest rates are assumed to decline in 2026 and 2027
Staff Assessment Levy (SAL)	654 886	794 574	797 228	The SAL represents income deducted from staff salaries in respect of tax.
Sales (Tagging & Merchandise)	65 705	67 085	69 164	Tagging equipment costs are recovered at cost plus a small administration fee from fishing companies.
Miscellaneous income				
Fishery Notifications	691 955	691 597	703 347	Provision is made for refunds of notification fees if fishing in some areas does not proceed.
Rent Contributions	494 900	505 293	520 957	Rent expenditure expected to increase at CPI.
Grants	220 000	436 334	184 166	2026 and 2027 revenue from the anticipated 2026 EU grant (funding application pending).
Other inc. Facilities Hire	142 000	30 000	45 000	Income from hiring of Secretariat meeting facilities is transferred to the Asset Replacement Fund
Facilities Hire Costs reimbursed by Hirer	116 631			
Fund Transfers	- 142 000	- 30 000	- 45 000	Transfers to the Asset Replacement Fund
Total income	6 974 049	7 276 041	7 221 988	
Expenditure				
Salaries	4 473 307	4 783 098	4 865 946	No recruitment of vacant positions approved within the Strategic Plan 2023-2026.
Equipment	474 023	483 977	498 980	Minor capital items, annual software and hardware purchases/leases web site and data systems.
EU Grant funded	0	44 000	0	
Equipment: Member Autoload (Pilot)				
Depreciation	264 750	222 000	200 000	Equipment purchased over A\$1 000 is depreciated over its estimated useful life.
Insurance and Maintenance	214 443	231 091	247 099	Insurance, building service costs and land tax.
Training	30 862	31 819	32 646	Training remains an important priority for the Secretariat and is delivered efficiently to save costs.
Meeting Facilities excl. interpretation	336 917	347 362	356 392	Covers CCAMLR meetings hosted at Headquarters.
Meeting Facilities - interpretation costs	236 681	244 018	250 363	
Travel	140 000	158 000	162 420	Travel to support CCAMLR working groups, other meetings and international representation.
Executive Secretary Recruitment	26 400	0	0	Travel costs for candidates to attend CCAMLR-44
Printing	11 092	11 325	11 676	Printing of reports and conservation measures
Communications	21 282	21 729	22 403	Internet, telephone and postage costs
Sundry (incl. audit)	178 232	163 137	167 379	Includes audit, legal and recruitment costs
Rent	494 900	505 293	520 957	Rental of 181 Macquarie Street

	2025	2026	2027	Notes
	Revised budget	Draft budget	Forecast budget	
Cost of goods sold				
Tagging & Merchandise	55 705	57 432	58 925	Tagging equipment and merchandise is sold at a small margin to recover administrative costs
Facilities Hire Costs reimbursed by Hirer	116 631			Costs incurred and fully reimbursed by facilities hirers
Total expenditure	7 075 225	7 304 281	7 395 185	
Fund Transfers				
Transfer to GCBF				Transfers to the GCBF are not anticipated.
Transfer to GSCF				Transfers to the GSCF are not anticipated.
Transfer to WCF				Transfers to the WCF are not anticipated.
Surplus/–Deficit	- 101 176	- 28 240	- 173 197	
General Fund balance at 01 January	525 110	423 934	395 694	
General Fund balance at 31 December	423 934	395 694	222 497	Note reducing General Fund balance

Equity Funds 2025–2027

	2025	2026	2027	Notes
	Revised Budget	Budget	Forecast	
Equity Funds				
Working Capital Fund				
Balance at 1 January	1 350 000	1 350 000	1 350 000	The WCF is now frozen for four years at the A\$1 350 000 balance agreed by SCAF-2023. The next review will take place at SCAF-2027.
Income				
Expenditure				
Balance at 31 December	1 350 000	1 350 000	1 350 000	
Asset Replacement Fund				
Balance at 1 January	200 000	168 978	168 978	Income from hiring Secretariat meeting facilities.
Income	142 000	30 000	45 000	
Expenditure	- 141 216			
Transfer to Staff Replacement Fund	-31 806	-30 000	-45 000	
Balance at 31 December	168 978	168 978	168 978	
Staff Replacement Fund				
Balance at 1 January	202 258	200 000	93 000	Costs of relocation and home leave for internationally recruited staff.
Income	31 806	30 000	45 000	
Expenditure	- 34 065	- 137 000	- 143 658	
Balance at 31 December	200 000	93 000	-5 658	
China Contribution Fund				
Balance at 1 January	139 069	79 069	19 069	Expenditure on two internships in 2026 and one internship in 2027.
Income				
Expenditure	- 60 000	- 60 000	- 19 069	
Balance at 31 December	79 069	19 069		

Special Funds 2025 – 2027

	2025	2025	2026	2027	Notes
	Budget	Revised Budget	Budget	Forecast	All special funds have some income from investment interest.
Special Funds					
General Capacity Building Fund					
Balance at 1 January	172 375	178 283	111 223	60 776	
Income	3 136	3 597	1 797	975	
Expenditure	- 69 475	- 70 657	- 52 245	- 42 159	The GCBF supported 5 travel applications and the Cap-DLISA project in 2025.
Balance at 31 December	106 036	111 223	60 776	19 596	
CDS fund					
Balance at 1 January	1 288 177	1 299 719	1 198 312	956 161	
Income	23 436	26 221	19 362	15 591	
Expenditure	- 205 000	- 127 628	- 261 513	- 71 513	Expenditure as approved by SCIC.
Balance at 31 December	1 106 613	1 198 312	956 161	900 238	
General Science Capacity Fund					
Balance at 1 January	180 960	202 911	130 605	47 715	
Income	3 292	4 094	2 110	778	
Expenditure					
Workshop Support	- 15 000	- 5 000			
Scholarships	- 60 000	- 53 900	- 60 000	- 30 000	Funding for existing scholarships and 2 new scholarships commencing in 2026, and 1 convener beyond 2025
Convenor Travel Support	- 75 000	- 17 500	- 25 000	- 25 000	
Balance at 31 December	34 252	130 605	47 715	- 6 507	
MPA Fund					
Balance at 1 January	193 994	195 307	199 247	202 467	
Income	3 529	3 940	3 219	3 249	
Expenditure					
Balance at 31 December	197 523	199 247	202 467	205 716	
CCAMLR Ecosystem Monitoring Program (CEMP) Fund					
Balance at 1 January	485 598	487 522	442 459	349 158	
Income	9 174	9 835	7 149	5 604	
Expenditure	- 87 075	- 54 898	-100 451	- 87 519	Expenditure on approved CEMP projects.
Balance at 31 December	407 697	442 459	349 158	267 242	

Members' Contributions 2025, 2026, 2027
General Fund contributions – payable by 31 May

	Contributions 2025	Balance Outstanding (24 October 2025)	Draft Contributions 2026	Forecast Contributions 2027
Argentina	155 686		158 955	163 883
Australia	174 680		177 644	182 807
Belgium	155 686		158 955	163 883
Brazil	155 686		158 955	163 883
Chile	168 789		171 027	176 415
China	199 956		194 926	215 826
Ecuador	155 686	155 500	158 955	163 883
European Union	155 686	-2 462	158 955	163 883
France	191 329		195 573	201 806
Germany	155 686		158 955	163 883
India	155 686		158 955	163 883
Italy	155 686		158 955	163 883
Japan	156 849		160 402	165 548
Republic of Korea	186 021		189 442	191 692
Namibia	155 686	75 686	158 955	164 077
Netherlands	155 686	155 686	158 955	163 883
New Zealand	160 159		163 325	167 049
Norway	309 927		324 216	350 762
Poland	155 686		158 955	163 883
Russia	156 686	156 686	158 955	166 684
South Africa	157 195		160 184	164 883
Spain	158 212		161 946	166 986
Sweden	155 686		158 955	163 883
Ukraine	169 672	169 672	172 459	177 329
UK	167 523		170 421	175 469
USA	155 686		158 955	163 883
Uruguay	156 749		160 274	165 117
	4 537 659	710 768	4 627 209	4 799 041